

LA LETTRE PRO

L'ACTU SANTÉ POUR LES PROS DE CENTRE-VAL DE LOIRE



N°56 - du 24 janvier 2025



ÉDITO

Elisabeth Hubert

Présidente de la FNEHAD

L'hospitalisation à domicile : l'hôpital de demain !

Face à une épidémie de grippe qui pèse lourdement sur les hôpitaux, l'hospitalisation à domicile (HAD) apparaît plus que jamais comme une solution pertinente et efficace pour désengorger les établissements en assurant des soins de qualité aux patients. Son recours demeure toutefois très inégal. Si les agences régionales de santé (ARS) ont insisté sur la mission des HAD dès les premiers plans blancs, les sollicitations des hôpitaux sont plus contrastées. Certains l'ont intégrée aux parcours patients et la mobilisent au quotidien. Pour d'autres, cette coopération n'est pas encore acquise, parfois par méconnaissance et incompréhension du rôle de l'HAD par les soignants. De façon générale, trop souvent les demandes arrivent dans l'urgence, avec une attente de réponse immédiate : « Pouvez-vous prendre ce patient dès ce soir » Or, si la HAD doit être réactive – et ses professionnels poursuivent leurs efforts en ce sens –, elle nécessite une organisation solide en amont, en particulier pour les prises en charge complexes et réclame une certaine anticipation de la part des prescripteurs.

Pour répondre à ces défis, la FNEHAD accompagne les établissements d'HAD, à travers des audits et des formations, pour identifier leurs difficultés, optimiser les processus et réduire les délais de prise en charge. Elle multiplie la communication et les collaborations tant avec les établissements sanitaires, médico-sociaux que les professionnels de santé libéraux, grâce à des professionnels dédiés dans les hôpitaux et les EHPAD. Elle valorise aussi les projets innovants. À l'hôpital de Nîmes, par exemple, un professionnel de la HAD fait chaque matin un bilan avec les personnels des urgences pour évaluer les patients éligibles à l'HAD. Un projet similaire a été engagé en Centre-Val de Loire. Ces expériences enrichissantes sont au cœur, aujourd'hui, de nos formations et de nos projets.

Mais il reste un travail de pédagogie à accomplir. Trop d'établissements hospitaliers confondent encore l'HAD avec le maintien à domicile, ignorant la complexité de nos prises en charge : patients sous oxygénothérapie, avec une nutrition parentérale, avec des traitements intraveineux complexes, en chimiothérapie injectable, en soins palliatifs... Demain ce sont les spécialités de réadaptation d'ante et post-partum, d'enfant de moins de 3ans que nous allons assurer. L'HAD

n'est pas une alternative légère, c'est une hospitalisation à part entière, avec des exigences techniques, organisationnelles et réglementaires fortes.

SOMMAIRE

L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Thomas Siboni, directeur de l'HAD LNA SANTE du Loiret, et **Lucie Charpentier**, directrice des soins, **Baptiste Mittenaere**, responsable des Jardins d'Ariane

EN DIRECT DES TERRITOIRES

« **Coups de théâtre** », pour former aux violences conjugales

Le Loir-et-Cher engagé contre la délinquance environnementale

Loiret : le CH de Beaugency entame sa mue

Indre : quand la danse permet d'intégrer les personnes handicapées

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

8 200

C'est le nombre de patients qui ont été hospitalisés à domicile (HAD) en 2023

LA MÉTÉO SANITAIRE

La grippe se maintient à un niveau élevé

EN BREF

Cher : rapprochement de l'hôpital de Sancerre et de Bourges

Loiret : une MAS hors les murs à Montargis

CoReSS : une nouvelle approche de la santé sexuelle

Eure-et-Loir : un CPOM signé avec la Maison Maternelle

EN PRATIQUE

Carnet de santé et certificats de l'enfant : ce qui a changé le 1^{er} janvier

APPELS À PROJETS

AU PROGRAMME

Une soirée sur les troubles du neurodéveloppement à Joué-les-Tours

Un débat sur les perturbateurs endocriniens et la fertilité

Une journée de prévention du suicide à Bourges

Un événement sur la retraite en bonne santé

Un webinaire de l'Omédit sur la PCA

Santé et développement durable à Tours

Une permanence hebdo à Sully-sur-Loire pour les malades chroniques

LE COIN RH

Séverine Guillet-Burais, directrice de l'EHPAD de Semblançay-La Membrolle



L'ENTRETIEN DE LA SEMAINE

Thomas Siboni, directeur de
l'HAD LNA SANTE du Loiret, et
Lucie Charpentier, directrice des
soins, Baptiste Mittenaere,
responsable des Jardins
d'Ariane

Des solutions territoriales pour désengorger les territoires

En période de surcharge hospitalière, les services de l'HAD (Hospitalisation à domicile) et les EHPAD jouent un rôle clé pour désengorger les hôpitaux. Thomas Siboni, directeur de l'HAD LNA SANTE du Loiret, et Lucie Charpentier, directrice des soins, expliquent comment l'HAD réduit les durées d'hospitalisation. Baptiste Mittenaere, responsable des Jardins d'Ariane (Gasville-Oisème), présente l'hébergement temporaire en EHPAD, notamment via le dispositif HTSH (Hébergement temporaire pour sortie hospitalière).

Pouvez-vous rappeler le rôle et les missions des services de l'HAD ?

Thomas Siboni. L'HAD répond aux mêmes obligations qu'un hôpital conventionnel, avec une continuité des soins 24h/24 et 7j/7. Notre panel d'activités est varié : pansements complexes, chimiothérapie, réadaptation, accompagnement de fin de vie. Nous sommes un hôpital qui installe une chambre à la maison.

Lucie Charpentier. Avec une équipe médicale et infirmière dédiée jour et nuit, l'HAD réduit les durées d'hospitalisation, voire les évite, tout en permettant des soins complexes à domicile, en EHPAD ou en FAM.

L'HAD est-elle bien identifiée par les soignants et le grand public ?

L. C. Notre visibilité s'est améliorée ces dernières années, notamment auprès des soignants. Mais il y a encore un gros travail à réaliser auprès du grand public. Beaucoup ne savent pas ce qu'est l'HAD, ni comment elle fonctionne. Il faudrait aussi renforcer cette communication auprès des médecins généralistes, qui peuvent effectuer un adressage directement depuis la ville. Cela représente environ 20 % de notre activité, un chiffre qui pourrait augmenter.

Dans ce contexte épidémique, est-il facile de gérer la hausse de la demande ?

T. S. Nos sites de Montargis et d'Ardon prenaient environ 220 patients par jour courant décembre.

Aujourd'hui, nous sommes à 290. Nous devons donc nous adapter à cette hausse des demandes en mobilisant notre personnel, en recrutant ou en faisant appel à des infirmiers libéraux. C'est aussi notre mission pour soutenir les établissements hospitaliers. Contrairement à eux, nous n'avons en effet pas de limitation de lits. Donc si nous avons les ressources matérielles et humaines, notre activité peut s'accélérer sur tout le Loiret. Un des indicateurs que nous suivons par établissement est le délai d'admission entre la demande d'un établissement et l'entrée en HAD. L'installation d'une chambre chez le patient nécessite généralement entre 24 et 48 heures. Mais en période d'urgences pour les hôpitaux, nous pouvons aussi intervenir en quelques heures.

Quels sont les besoins pour encourager l'HAD et améliorer la fluidité des parcours ?

L. C. Il faut sans doute améliorer le lien entre les CPTS et l'HAD pour renforcer les échanges avec les médecins libéraux en particulier. Ces liens restent à développer, même si chaque partenariat avec les CPTS apporte une plus-value en termes d'informations et de communication.

T. S. Globalement, nos établissements ont des relations privilégiées avec les hôpitaux. Mais d'une façon plus régionale, il y a des efforts à réaliser pour mieux anticiper les besoins. Les établissements ne doivent pas attendre d'être en situation de crise pour faire appel à l'HAD. Par ailleurs, d'autres dispositifs peuvent aider les établissements en période de tension. Nous proposons un service de nuit pour les EHPAD sans infirmiers, évitant ainsi des transferts aux urgences. Nous avons également mis en place une expérimentation de soins non programmés en HAD.

« Beaucoup ne savent pas ce qu'est l'HAD »

Baptiste Mittenaere, quel est le rôle d'un EHPAD, comme Les Jardins d'Ariane, dans l'hébergement temporaire ?

Baptiste Mittenaere. L'hébergement temporaire permet à une personne âgée de trouver une solution d'hébergement pour une courte durée. Notre établissement compte actuellement quatre places dédiées, souvent pour des séjours de quelques jours, que ce soit pour un répit familial, après une hospitalisation, ou même pour des vacances. En période de crise, ces places sont cruciales grâce au dispositif HTSH. Par exemple, si une personne âgée arrive aux urgences, mais n'a pas besoin d'être hospitalisée, nous pouvons l'accueillir rapidement, parfois dans les 12 heures.

Comment gérez-vous les demandes croissantes et la coordination avec les hôpitaux ?

B. M. Au début, les demandes venaient surtout de la responsable des sorties de l'hôpital de Chartre. Aujourd'hui, les assistantes sociales et les cadres de service nous contactent directement. Nous travaillons aussi avec des hôpitaux avoisinants comme celui de Rambouillet ou de Dreux. Nous anticipons les besoins en communiquant les places disponibles en amont. Cela évite aux équipes médicales de perdre du temps à appeler tous les établissements.

Comment cette activité va-t-elle évoluer à l'avenir ?

B. M. Elle va augmenter, d'autant que l'hébergement temporaire n'est pas juste une réponse aux tensions hospitalières liées aux virus de l'hiver mais sera très utile cet été. Le dispositif HTSH est un outil précieux pour fluidifier les parcours et réduire les coûts. Un lit en EHPAD coûte moins cher qu'un lit à l'hôpital, et cela permet de libérer des ressources. Nous sommes donc prêts à accueillir davantage de patients et à continuer de soutenir les hôpitaux en période de crise.

L'offre HTSH en expansion

Le dispositif d'Hébergement temporaire pour sortie hospitalière (HTSH) connaît une forte croissance, avec 72 EHPAD sur 212 proposant désormais cette offre, contre seulement 29 l'hiver dernier. Parmi ces établissements, 43 disposent de places d'hébergement temporaire (HT) ou d'hospitalisation partielle (HP) disponibles sans liste d'attente ou admission programmée. Cela inclut deux EHPAD du CH de Dreux et la Résidence Saint-Joseph d'Orléans, qui participent temporairement au dispositif jusqu'au 31 mars 2025. Par ailleurs, 29 EHPAD proposent des places HT dédiées, bien que certaines conventions soient encore en cours de finalisation. Par exemple, l'EHPAD Le Bois Fleuri, dont la transformation de places HP en HT n'est pas encore officialisée, est déjà comptabilisé. En revanche, l'EHPAD de Beaune-la-Rolande, qui disposait de deux places jusqu'au 31 décembre 2024, n'est pas inclus en raison d'un faible taux d'occupation et d'une réorientation vers une nouvelle modalité. Enfin, trois EHPAD intercommunaux du Sud Cher (Les Charmilles, Les Rives de l'Arnon et Jardin des Vignes) mutualisent une seule place mobilisable selon les besoins, illustrant la flexibilité du dispositif.

EN DIRECT DES TERRITOIRES

« Coups de théâtre », pour former aux violences conjugales



Pendant ses 35 ans d'exercice à l'hôpital de Blois, le Dr Sylvie Osterreicher, médecin

Loiret : Le CH de Beaugency entame sa mue



Le 20 janvier, Clara de Bort, directrice générale de l'ARS, le président du conseil départemental du Loiret Marc Gaudet, la sénatrice du Loiret Pauline Martin, et le maire de Beaugency Jacques Mesas ont posé la première pierre de Lour-Picou de Beaugency

légiste, jeune retraitée, a été confrontée à de multiples situations de violences à l'encontre des femmes. Passionnée de théâtre, la médecin, décide en 2019 de lancer un module de formation théâtralisée. C'est ainsi qu'est né « Coups de théâtre », un texte écrit par la médecin et mis en scène par Alan Boone (tous deux sur la photo). « Ce module d'une heure allie l'art dramatique pour entrer dans les émotions, l'apprentissage n'en est que plus marquant », commente le Dr Osterreicher. Sur les planches, les comédiens décrivent la spirale de la violence, les signes qui doivent alerter un professionnel, l'importance de l'alliance thérapeutique pour proposer une prise en charge adaptée. Sont également évoqués l'emprise, la mémoire traumatique mais aussi sur un plan pratique le certificat médico-légal et le signalement.

« Nous jouons des situations particulières à l'issue desquelles nous ouvrons le débat », explique le Dr Osterreicher. Depuis la première représentation début 2021, « Coups de théâtre », certifiée Qualiopi, a été jouée 34 fois devant des professionnels de santé mais aussi des gendarmes, policiers, représentants de la justice et de l'Education Nationale. Au moins 1 200 personnes ont déjà été sensibilisées dans la région, évalue la médecin. La dernière représentation a eu lieu le 15 janvier à Amboise, à l'occasion de la signature par le centre hospitalier (CHIC) du protocole départemental de lutte et de prévention des violences faites aux femmes. « Ces dernières années les choses bougent, se réjouit le Dr Osterreicher. Les femmes osent parler de ce qu'elles subissent, les professionnels sont sensibilisés, cela va dans le bon sens. »

Le Loir-et-Cher engagé contre la délinquance environnementale

(Loiret). Le centre hospitalier va en effet être considérablement modernisé. « Ces travaux étaient devenus indispensables pour l'accueil des résidents, cela va donner un nouveau souffle au CH, qui a été labellisé hôpital de proximité, et permettre aussi de construire de nouveaux projets avec ses 140 agents mais aussi les médecins de ville », souligne Mathilde Le Groux. Clara de Bort ajoute « Ici on rénove mais surtout on concrétise la nouvelle politique que nous portons avec le conseil départemental du Loiret en faveur des personnes âgées. Moins de lits d'EHPAD, plus confortables et mieux médicalisés, associés à un réseau très fort avec les équipes de maintien à domicile pour retarder voire éviter l'entrée en EHPAD, le tout avec un arrimage solide au CHU du territoire. » La restructuration du CH Lour Picou aura nécessité un investissement de 15 millions d'euros (dont 4,5 millions de l'ARS).

Indre : quand la danse permet d'intégrer les personnes handicapées



Un petit pas de danse pour l'homme, un grand pas pour la personne handicapée. Le 16 janvier dernier, à la Maison des loisirs et de la culture de Châteauroux, personnels et résidents de l'établissement Blanche de Fontarce ont donné, à l'occasion de la cérémonie des vœux, une impressionnante représentation de danse contemporaine. Sur scène étaient associés danseurs professionnels et amateurs, personnes valides et en situation de handicap moteur ou intellectuel. Composé de 6 établissements



Un peu plus d'un an après le [décret qui leur a donné vie](#), les comités opérationnels de lutte contre la délinquance environnementale (Colden) se mettent progressivement en place dans les départements. En Loir-et-Cher, cette instance, qui regroupe une vingtaine de représentants des services dotés de compétences en matière de police judiciaire de l'environnement, d'urbanisme et de maltraitance animale, s'est réunie mi-janvier, sous la présidence du parquet de Blois. « L'objet du Colden est d'échanger des informations concernant des atteintes portées à l'environnement et de mettre en place des stratégies mobilisant les leviers d'actions administratifs et judiciaires », a rappelé à l'ouverture de la réunion Anaïs Allio, substitue du procureur et référente environnement au tribunal de justice de Blois. Le champ d'intervention du Colden porte sur les pollutions et nuisances, les ressources naturelles, la biodiversité, les déchets, la chasse et la pêche, les risques industriels, la condition animale... Il peut mettre en œuvre des sanctions tant administratives que pénales (amendes, travaux d'intérêts généraux...). Le grand avantage est de réunir une communauté d'acteurs - police, gendarmerie, douanes, ARS, services de l'Etat (SST, DDETS, DREAL...) OFB et ONF -, pour partager les informations et les pratiques. « L'objectif du Colden n'est pas d'aboutir à des sanctions à tout prix mais de faire preuve de pédagogie pour enrayer la délinquance environnementale et revenir à la normale », analyse Florence Moraguez, adjointe au directeur départemental de l'ARS du Loir-et-Cher et responsable du département Santé Environnementale et Déterminants de la Santé. Lors de sa dernière réunion le Colden a permis

dont trois dans le champ du handicap : le foyer « Les Ecureuils », à Châteauroux, le Foyer de Vie Pérassay et l'Espace Benjamin de Chaillac, Blanche de Fontarce a découvert cette discipline en 2014 à l'occasion d'une rencontre avec Eric Languet, ex-danseur étoile et créateur de la compagnie réunionnaise Danses en l'R. L'établissement a assuré plusieurs sessions de formations depuis 2018 pour ses résidents et ses personnels. Depuis 2019, Blanche de Fontarce a également mis en place des ateliers réguliers de danse inter-établissements animés par Louise Cazy, danseuse chorégraphe, pour apporter une progression dans la pratique de cette discipline. « La danse est une activité artistique à visée pédagogique et thérapeutique, loue Frédérique Trochet, responsable du foyer de vie Les Ecureuils. Elle permet aux résidents de travailler la confiance en eux, la mémoire, la motricité et l'épanouissement. Pendant qu'elle danse, la personne à mobilité réduite ou avec une déficience est un danseur comme les autres. »

d'aborder plusieurs dossiers de maltraitance animale, infractions de chasse, de casses-auto illégales, dépôts sauvages... L'ARS a, elle, alerté sur le non-respect de la réglementation de discothèques sur les niveaux sonores, entraînant un risque sanitaire pour l'audition de leurs clients et un risque en santé mentale pour le voisinage.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

8 200

C'est le nombre de patients qui ont été hospitalisés à domicile (HAD) dans la région en 2023 (+16% en un an), selon les chiffres recueillis par EpiDcliC, l'Unité d'Epidémiologie des Données cliniques en Centre-Val de Loire, basée au CHU de Tours. Parmi ces patients, 46 % étaient âgés de 75 ans et plus, 30 % étaient atteints de cancer, 16 % étaient en HAD dans le cadre de la périnatalité, 8 % souffraient d'une maladie neurodégénérative



LA MÉTÉO SANITAIRE



La grippe a-t-elle passé le pic ?

La grippe se maintient à un niveau élevé

L'activité grippale est restée forte dans l'Hexagone et a eu « un impact encore important en termes de décès » la semaine dernière, observe Santé publique France. En Centre-Val de Loire, malgré une stabilisation du nombre de passages en cette 6e semaine en phase épidémique (tous âges), l'activité chez les moins de 2 ans était en augmentation aux urgences hospitalières et stable à SOS Médecins. En médecine de ville, les données du réseau Sentinelles montraient une stabilité des indicateurs. La région est entrée 2e semaine en post-épidémie concernant la bronchiolite avec un nombre de passages pour bronchiolite stable aux urgences hospitalières et à SOS Médecins et une baisse du nombre d'hospitalisations après passage aux urgences.

Grippe : les ambulanciers ne doivent pas tomber le masque

La cellule de veille et de vigilance de l'ARS a été sollicitée en appui par un centre hospitalier concernant une question liée au port du masque par les ambulanciers chargés des transports sanitaires des patients pris en charge en son sein. Dans le contexte épidémique en cours, et comme indiqué par le Ministère de la Santé, le port du masque est bien évidemment une des mesures essentielles d'hygiène respiratoire. Le caractère obligatoire du port du masque peut être prononcé par les chefs d'établissements et de service au sein des établissements de santé ou des établissements médico-sociaux conformément à l'article 9 de l'arrêté du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de sortie de la crise sanitaire. Aussi, si une telle

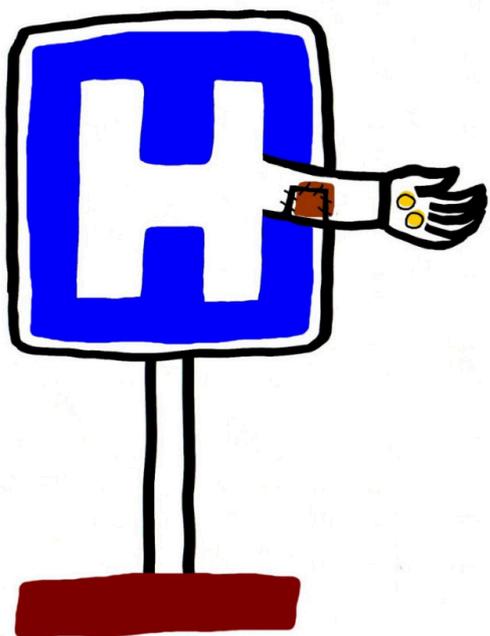
décision a été prise par un établissement et qu'elle stipule que cela concerne le personnel ambulancier, cette mesure s'impose à eux.

Consultez le [bulletin régional](#) de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire.

Pour rappel, tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence régionale de santé. Le point focal régional, destiné aux professionnels, est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10 et par mail à ars45-alerte@ars.sante.fr

EN BREF

Cher : Rapprochement de l'hôpital de Sancerre avec le CH de Bourges



L'hôpital de Sancerre disposera très bientôt d'un directeur délégué dédié, membre de l'équipe de direction centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges, premier signe d'un rapprochement entre les deux établissements. Le poste sera publié par le Centre national de gestion au journal officiel fin janvier. Au-delà de ce poste, c'est en effet un rapprochement entre les deux établissements qui se prépare, pour mieux accompagner les grands travaux qui s'annoncent et renforcer le travail en réseau, au bénéfice des patients.

les CoReSS, une nouvelle approche de la santé sexuelle



Désireux de revoir la coordination et l'efficacité des actions en matière de santé sexuelle au niveau régional, le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités a engagé une réforme qui vise à transformer les COREVIH (Comités de coordination régionale de la lutte contre le virus de l'immunodéficience humaine et les infections sexuellement transmissibles) en Comités de coordination régionale de la santé sexuelle (CoReSS). Cette disposition, qui a fait l'objet d'un [décret en juillet dernier](#), doit entrer en vigueur le 15 mars 2025.

Le territoire de référence et l'organisme d'accueil de chaque comité seront déterminés par un arrêté de la directrice générale de l'ARS. Les CoReSS auront pour principale mission d'appuyer les politiques régionales de santé sexuelle, qu'il s'agisse d'actions de prévention, mais aussi prise en charge des IST/VIH, des violences sexuelles ou de l'accès à la contraception. Ils seront tenus de

« Les équipes des deux établissements ont commencé à travailler ensemble, une convention va être rédigée pour préciser les choses, confie Laurent Pabiot, maire de Sancerre, qui doit prochainement rencontrer le directeur du CH de Bourges. Nous attendons aussi une décision du conseil de surveillance de l'hôpital de Bourges. » Cette réorganisation intervient alors que l'hôpital de Sancerre, spécialisé en gériatrie et qui compte 250 lits sur trois sites (Sancerre, Sury-en-Vaux et Boulleret), va connaître une réhabilitation de grande ampleur (pour un montant de 22 millions d'euros). La nomination à venir d'un directeur délégué à temps plein sur les trois sites du CH de Sancerre est vécue comme une opportunité. « Nous sortons de 10 ans d'intérim ! Il faut lancer le marché et avancer », poursuit le maire de Sancerre, qui espère une « véritable stabilisation avec un nouveau pilote disponible à 100% pour mener les projets et pérenniser l'offre de soins ».

Une MAS hors les murs à Montargis



Depuis novembre dernier, la résidence « La vie là » accueille huit personnes handicapées au centre-ville Montargis. Rattachée à la Maison d'accueil spécialisée (MAS) de Lorris, mais indépendante dans son fonctionnement, cette structure propose à ces personnes en fauteuil roulant d'avoir leur propre chambre de 30m² et de partager des espaces de vie collective (salle à manger, salon mezzanine...) « L'objectif de cette MAS hors les murs est de permettre à ces personnes en grande dépendance de se fondre dans le paysage et de retrouver une

coordonner les acteurs régionaux dans ces domaines, assurer la qualité des formations et des pratiques, recueillir et analyser des données régionales, et élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques de santé sexuelle. Il leur est également demandé de mieux prendre en compte les populations vulnérables et de réduire les inégalités de santé. Plus d'informations sur la réforme sur [le site du ministère de la Santé](#).

Eure-et-Loir : Un CPOM signé avec la Maison Maternelle



L'ARS a signé le 15 janvier dernier un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec la Maison Maternelle, qui précise les axes stratégiques pour les cinq prochaines années de deux établissements médico-sociaux de l'association qui assurent le dispositif d'accompagnement médico éducatif (DAME) « Le Nid des Bois » et l'ESAT « Les Ateliers des Portes du Perche », basé à La Loupe (Eure-et-Loir). Le CPOM doit permettre au DAME, qui dispose de 66 places pour jeunes en situation de handicap, de déployer des stratégies locales en faveur des 16-25 ans mais aussi la mise en œuvre des pôles d'appui à la scolarité (PAS) sur le secteur de la Loupe et de Manou. « Nous avons commencé à nous transformer pour que les enfants soient plus proches de leur lieu de vie et de leur lieu de scolarité, commente Alain Cointat, président de la Maison Maternelle. Avec le CPOM, nous voulons aller plus loin en relocalisant des ados sur La Loupe pour que leur inclusion soit plus performante. Nous sommes très attachés à ce que les enfants handicapés puissent avoir une scolarité

vie sociale normale dans un milieu ordinaire », explique Gilles Gibory, directeur du pôle adultes d'APF France Handicap 45, qui compare ce lieu à une grande colocation. Chaque chambre est domotisée pour permettre aux résidents de commander l'ouverture des portes et des volets avec son smartphone. Les résidents disposent également d'un tableau à l'entrée de leur chambre pour contrôler l'accès à l'établissement. « Tout est fait pour que les personnes accueillies puissent vivre leur vie en autonomie dans un milieu urbain ouvert », estime Gilles Gibory. Le projet a bénéficié d'un investissement de 4 millions d'euros pour financer les travaux dont 1,2 million de l'ARS Centre-Val de Loire.

normale.» Le contrat prévoit également de permettre à l'ESAT (42 places) de développer l'inclusion des travailleurs handicapés. « Nous avons eu un recrutement en milieu ordinaire et 4 adultes en situation de handicap ont obtenu leur diplôme par la validation des acquis de l'expérience (VAE). Nous voulons aller plus loin avec l'augmentation des mises à disposition d'emploi des entreprises pour les travailleurs handicapés et pour favoriser l'accès à un emploi en milieu ordinaire. Cette action s'inscrit dans le cadre de la nouvelle loi sur le plein emploi des personnes en situation de handicap », affirme Alain Cointat.

EN PRATIQUE



Le [carnet de santé](#) a fait peau neuve et de nouveaux modèles de certificats de santé sont entrés en vigueur le 1er janvier 2025. Le nouveau carnet de santé se compose désormais de 4 grandes parties. Dans la partie « Période néonatale », le score d'Apgar à 10 minutes a été ajouté. La seconde partie propose aux parents des conseils pour élever son enfant sans violence, des informations sur le sommeil de l'enfant, des repères pour dépister les troubles du neurodéveloppement et des conseils sur l'utilisation des écrans. Dans la partie « Surveillance médicale », 8 nouveaux examens de santé s'ajoutent aux 20 obligatoires. Les nouveautés concernant les professionnels de santé portent sur le dépistage des troubles visuels et le repérage des troubles neurodéveloppementaux. Un QRcode permet d'être dirigé directement vers les coordonnées des [plateformes de coordination et d'orientation \(PCO\)](#). Les certificats de santé ont pour leur part été simplifiés pour faciliter leur remplissage et leur exploitation, notamment pour les examens à 8 jours, 8 mois et 23 mois. Le médecin doit envoyer le certificat de ces trois examens sous pli confidentiel au médecin responsable du service départemental de protection maternelle et infantile du département de domicile des parents.

APPELS À PROJETS

Activité d'expertise en soins médicaux et réadaptation avec mention "système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition – obésité complexe"

Dispositif d'accompagnement des étudiants paramédicaux au sein des lieux de stage isolés -
Campagne d'appel à candidatures 2024-2025

AU PROGRAMME

Une soirée sur les troubles du neurodéveloppement à Joué-les-Tours

Le **28 janvier**, de 19h30 à 22h, la CPTS O'Tours organise à l'Espace Clos-Neuf de Joué-Les-Tours une soirée pédiatrie à destination des professionnels de santé consacrée au repérage des troubles du neurodéveloppement. [Inscription gratuite via ce lien](#)

Un débat sur les perturbateurs endocriniens et la fertilité

Le **6 février**, de 18h30 à 20h, dans le cadre des jeudis de la santé, la ville de Tours organise une conférence-débat sur le thème des « perturbateurs endocriniens, menace pour notre fertilité ? ». Gratuite et ouverte à tous, la conférence présentée par le Pr Fabrice Guerif, chef du service de médecine et biologie de la reproduction au CHRU de Tours et le Dr Pascal Vaudin, maître de conférences à l'INSERM N2Cox (Tours), se déroulera dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville - entrée place Jean Jaurès.

Une journée de prévention du suicide à Bourges

Le **6 février**, le Centre hospitalier George Sand de Bourges organise une journée consacrée à la Prévention du Suicide en partenariat avec le Réseau VIES 37, le 3114 CVL, Vigilans CVL et les formateurs régionaux et nationaux de prévention du suicide. Les professionnels de Centre-Val de Loire sont invités à y participer (en présentiel pour les personnes du 18 et en distanciel pour les personnes des autres départements de la région). L'adresse exacte, à

Un webinaire de l'Omédit sur la PCA

Le **28 février**, de 14h à 15h15, l'Omédit Centre-Val de Loire organise un webinaire sur les bonnes pratiques de perfusion pour les analgésies contrôlées par le patient (pompe PCA). [Inscription gratuite mais obligatoire via ce lien](#) avant le **25 février**.

Santé et développement durable à Tours

Le **17 mars**, de 9h30 à 17h, le Collegium Santé Centre-Val de Loire organise son prochain séminaire sur la thématique de la santé et développement durable à l'Institut de formation sciences infirmières de Tours. Plusieurs conférences et tables rondes seront organisées sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur la santé, le One Health ou l'enjeu de la formation des étudiants en santé aux enjeux environnementaux. [Inscription via ce lien](#)

Une permanence hebdo à Sully-sur-Loire pour les malades chroniques

Tous les mercredis, la maison pour Tous de Sully-sur-Loire, portée par Appui Santé Loiret, assure une permanence destinée à toutes les personnes vivant avec une maladie chronique ou un cancer. Elle leur propose un accompagnement individuel (entretien avec une infirmière coordinatrice) et des ateliers collectifs de santé (cycles en diététique, sophrologie et gestion de la douleur, cafés onco-sexo, séances sur la fatigue, le souffle, ou la rééducation olfactive ou des soins de support en cancérologie, incluant socio-

Bourges, sera communiquée rapidement.

Inscription à [l'adresse suivante](#).

Un événement sur la retraite en bonne santé

Le **25 février**, de 14h à 17h, la Maison départementale de l'Autonomie d'Eure-et-Loir organise une après-midi sur le thème de « Ma Retraite, J'en Profite ! », à la Salle des fêtes de Thiron-Gardais. Après un spectacle, les participants pourront échanger sur les actions de prévention et les activités près de chez eux sur les stands des partenaires de l'événement.

Plus d'information sur [ce lien](#)

Réservation conseillée au 02.47.31.61.92 ou 07.85.90.89.80 ou par mail

à asept.centrevaldeloire@gmail.com

esthétique, suivi diététique, et bilan d'activité physique adaptée.

Plus d'informations sur ces services sur appuisanteloiret.fr, au 02 38 51 13 76 ou par e-mail à contact@appuisanteloiret.fr.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr

LE COIN RH

NOMINATION



Séverine Guillet-Burais, directrice de l'EHPAD de Semblançay-La Membrolle

Séverine Guillet-Burais, 44 ans, est la nouvelle directrice de l'EHPAD intercommunal de Semblançay - La-Membrolle-sur-Choisille (Indre-et-Loire). La diplômée de l'EHESP, fraîche émoulue de la promotion 2023-2024 Philomène Magnin, a pris ses fonctions le 2 janvier. « Après une première vie professionnelle en tant que professeure de danse, j'ai repris des études dans la gestion des ressources humaines, confie-t-elle. A l'issue d'un stage puis un contrat pro à l'ANFH, j'ai trouvé un nouveau métier-passion dans lequel j'ai pu me dévouer et trouver du sens ». Après une première expérience dans un EHPAD à

Montcuq (Lot) puis au CH de Gaillac (Tarn) où elle fut attachée administrative, Séverine Guillet-Burais est enthousiaste à l'heure de prendre ses nouvelles fonctions. « Quand j'ai visité l'établissement, la rencontre du président du Conseil d'administration et l'accueil des équipes a fait pencher la balance. » Elle dirigera deux EHPAD à Semblançay (83 lits) et à La Membrolle-sur-Choisille (86 lits), distants de 10 km, mais aussi un SSIAD de 58 places. « La direction de cet établissement intercommunal a connu un important turn-over et a besoin de stabilité, analyse Séverine Guillet-Burais. Je souhaite construire avec les équipes un projet favorisant un accompagnement de qualité mais aussi mettre de la vie pour les personnes âgées que l'on accueille. »

LA SANTÉ RECRUTE



Gestionnaire : prévention, sanitaire et médico-social H/F à l'ARS

Conseiller médical H/F

Médecin pédiatre ou généraliste à Olivet

Infirmier à l'APF France Handicap à Blois

Médecin en SESSAD à Blois

Médecin coordonnateur à Fondettes

Cadre de santé en Ehpad, à Tours

Sage femme à la MSP du Grand Saint Laurent

Médecin généraliste au centre de santé de Saint-Pierre-des-Corps

Assistant de direction en EHPAD à Massay

Médecins généralistes, spécialistes, sage-femmes et orthophonistes à Tréon

Médecins généralistes à la MSP Cœur de France de St Amand-Montrond

Chargés de mission installation en santé - 1 poste Orléans et 1 poste sur Tours

Médecin généraliste au CRAtb Centre-Val de Loire

[S'abonner à la Lettre
Pro ARS Centre-Val](#)

[Consulter les Lettres](#)

[Proposer un sujet,
un événement, une](#)

de Loire

Pro précédentes

offre d'emploi...



La Lettre Pro - 56 du 24 janvier 2025

Directrice de la publication : Clara de Bort

Réalisation / rédaction : Communication ARS Centre-Val de Loire

Crédit photos : ARS Centre-Val de Loire

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)